

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
AVESNES SUR HELPE**

&lt; 7

- Nombre de Conseillers Municipaux

|    |
|----|
| 27 |
|----|

- Date de la convocation

|    |    |    |
|----|----|----|
| 29 | 03 | 24 |
|----|----|----|

L'an 2024, le 11 avril à 18 H 00, le Conseil Municipal d'Avesnes-sur-Helpe s'est réuni au Grand Salon de la mairie d'Avesnes-sur-Helpe, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Sébastien SEGUIN, Maire.

**Étaient présents** : M. SEGUIN Sébastien, Maire, M. BOUDJEMA Benoit, Adjoint au Maire, Mme BERTRAND Aline, Adjointe au Maire, M. VION Bruno, Adjoint au Maire, Mme DUCARNE Marie, Adjointe au Maire, M. LEFEVRE Christian, Adjoint au Maire, M. ROUSSELLE Jacky, Adjoint au Maire, M. HANCHART Gilles, Mme COLNOT Christine, Mme OUCI Mokhtaria, Mme CABOOR Sylvie, Mme MARTIN-LAVAQUERIE Valérie, M. BOURGE Jimmy, Mme MOREAU Claudine, Mme LEMAIRE Christiane, Mme MENET Cathy, M. LESCUT Franck

**Représentés par procuration** : Mme WATTEAU Laurence, Adjointe au Maire (par M. BOUDJEMA), Mme CATTELOT Anne-Laure (par M. SEGUIN), M. LE FUR Philippe (par Mme MENET)

**Absents excusés** : M. PEROT Loïc, M. FORGEZ Pascal, Mme ARIOUA Melissa M. CASTEL Christian M. BLARET Jean, M. GUERTZMANN Gérard, M. LEMMEN Félix

-----

**OBJET : Affectation des résultats de l'exercice 2023 pour le Centre Socioculturel**

M. le Maire reprend la présidence de la séance et laisse la parole à M. BOUDJEMA, Adjoint aux Finances, qui propose l'affectation du résultat de l'exercice 2023 du Centre Socioculturel comme suit :

- affectation du résultat en section de fonctionnement recettes au chapitre 002 de 86 281,72 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte l'affectation des résultats de l'exercice 2023 du Centre Socioculturel.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, au jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures

Pour extrait conforme

Le Maire

**Mairie (Nord)**



Avesnes-sur-Helpe